

*Séance du 07 décembre 2021**Délibération n° 2021-165*

L'an deux mil vingt et un, le 07 du mois de décembre à 20 heures, se sont réunis, à Hérisson, à l'Espace Jacques Gaulme, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Tronçais, sous la présidence de Monsieur Daniel RONDET, Président, dûment convoqués le 29 Novembre 2021.

Présent(s) : Monsieur Marc SIGNORET, Monsieur Raymond AUCLAIR, Monsieur Fabien THEVENOUX, Madame Véronique PAULMIER, Monsieur Sébastien DENIZOT, Monsieur Olivier FILLIAT, Monsieur Daniel RONDET, Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, Monsieur Daniel ARTIGAUD, Monsieur Olivier LARAIZE, Monsieur Kamel AMARA, Monsieur Pierre-Marie DELANOY, Monsieur Jérôme JOMIER, Madame Elisabeth PLESSE, Monsieur Didier REGRAIN, Monsieur Sébastien MERY, Monsieur Bernard MOLLO, Monsieur Denis CLERGET, Monsieur Christophe BAJARD, Monsieur Alain BECQUART
Formant la majorité des membres en exercice ;

Procurations : Monsieur Stéphane MILAVEAU à Monsieur Marc SIGNORET, Monsieur Thierry AUDOUIN à Monsieur Denis CLERGET, Monsieur Michel GALOPIER à Monsieur Daniel RONDET, Monsieur Gilles JACQUET et Monsieur Jérôme JOMIER, Monsieur David LOUBRY à Monsieur Christophe BAJARD

Absents excusés : Madame Marie-Solange LALEVEE, Madame Catherine NOYON, Monsieur Romain POULET, Monsieur Francis LEBLANC

Présents sans voix délibérative : Madame Sylvie DUCLOITRE, Madame Anne RENAUD

Assistait également à la réunion : Monsieur Loïc DUFOURNEAU

Nombre de Membres en exercice	25
Nombre de Membres présents	20
Nombre de suffrages exprimés	25
Votes Pour	25
Votes Contre	0
Abstentions	0

NOMENCLATURE ACTES

N° : 5.3

Thème : Désignation de représentants

Objet : Modification des représentants de la communauté de communes au sein du SICTOM du secteur de Cérilly

Le conseil communautaire,

Sur le rapport du Président de la communauté de communes,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5711-1 ;
- VU** les statuts de la communauté de communes ;
- VU** la délibération du 12 janvier 2009 prévoyant l'adhésion de la communauté de communes au SICTOM du secteur de Cérilly à compter du 1^{er} janvier 2010 ;
- VU** la délibération n°2020-87 du conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 relative à la désignation des représentants de la communauté de communes au sein du SICTOM du secteur de Cérilly ;

- VU** la délibération n°2021-140 BIS du conseil communautaire en date du 26 octobre 2021 relative à la modification des représentants de la communauté de communes au sein du SICTOM du secteur de Cérilly ;
- VU** les statuts du SICTOM du secteur de Cérilly ;
- VU** la Charte du Pays de Tronçais relative aux modalités d'exercice des compétences transférées à la communauté de communes approuvée le 3 décembre 2012 ;

Considérant que les statuts du SICTOM du secteur de Cérilly prévoient que le nombre de membres du comité syndical est porté à 24 pour la communauté de communes (24 titulaires, 24 suppléants) ;

Considérant la volonté de la commune de Saint-Bonnet-Tronçais de modifier leurs représentants

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : d'abroger la délibération n°2021-140 BIS du 26 octobre 2021.

Article 2 : de proclamer en tant que représentants de la communauté de communes au sein du comité syndical du SICTOM du secteur de Cérilly, les conseillers suivants :

Communes	Titulaires	Suppléants
<i>Ainay-le-Château</i>	Madame Carole GUESSANT	Madame Annie GAUMET
	Monsieur Michel BOUILLOT	Monsieur Marc SIGNORET
<i>Braize</i>	Monsieur Didier BOUBET	Monsieur Raymond AUCLAIR
	Monsieur Sylvain DAUDON	Monsieur Jérémy BORDERIEUX
<i>Cérilly</i>	Monsieur Roger SOUCHAL	Monsieur Sébastien DENIZOT
	Monsieur Fabien THEVENOUX	Monsieur Stéphane DESFORGES
<i>Coulevre</i>	Monsieur Didier FREMILLON	Monsieur Bruno VERRIER
	Monsieur Sébastien FRIAUD	Madame Marie-Christine BERTOUX
<i>Hérisson</i>	Monsieur Nicolas CHEVALLIER	Monsieur Philippe PERCHE
	Madame Josette DOURBIAS	Monsieur Denis BONNEAU
<i>Isle-et-Bardais</i>	Monsieur Daniel ARTIGAUD	Monsieur Rodolphe DUCLUZEAU
	Madame Anne RENAUD	Madame Jeanine THEVENET
<i>Le Brethon</i>	Madame Sabrina CLAME	Monsieur Jean-Christophe DERET
	Monsieur Jean-Claude DUPECHOT	Monsieur Olivier LARAIZE
<i>Le Vilhain</i>	Madame Amandine COFFIN	Monsieur Jérôme CIVADE
	Monsieur Anthony VERHOEVEN	Madame Sabrina DUBOIS
<i>Saint-Bonnet-Tronçais</i>	Monsieur Didier REGRAIN	Madame Françoise BOURGAIN-WADE
	Madame Amandine GOZARD	Monsieur Dominique MAES
<i>Saint-Caprais</i>	Monsieur Bernard MOLLO	Monsieur Bernard de NICOLAY
	Madame Marie-Line CLAME	Monsieur Fabien GRANIER
<i>Theneuille</i>	Monsieur Yannick RASTOILE	Monsieur Didier MAZERON
	Monsieur Dominique GIRARDI	Monsieur Sébastien MEIGNIN
<i>Valigny</i>	Monsieur Alain BECQUART	Madame Manon GAYET
	Monsieur Bernard CHORGNON	Monsieur Dominique GOIVIGNON

Envoyé en préfecture le 09/12/2021

Reçu en préfecture le 09/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 003-240300558-20211207-D2021165-DE

Article 3 : d'autoriser le Président à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré le 07 décembre 2021,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.



Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr